

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 11

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS



Nécrologie

Héli Jatton, Sugnens

C'est par une chaude journée de la mi-juillet qu'une foule nombreuse de parents, de connaissances et d'amis rendait les derniers devoirs à *M. Héli Jatton, de Sugnens*. Ce vénéré apiculteur s'en est allé, laissant ses belles colonies en plein labeur. Une voix des plus écoutées, nourrie d'expériences accumulées au cours d'une carrière apicole de plus de 60 années, s'est tue. Que de fois n'avons-nous eu recours à sa bienveillante obligeance, à ses conseils adaptés à chaque circonstance ! Qu'il faisait bon l'entendre raconter, surtout durant ces dernières années pauvres en miel comment, en 1918 il fallut extraire à trois reprises des

hausses pleines, étant obligés de mettre une journée de fenaïson à part pour ce travail. Depuis lors, plus rien de pareil et c'est en cette année seulement que les abeilles, désireuses sans doute de se racheter aux yeux de leur maître avant son grand départ, ont daigné faire à nouveau de beaux rayons pleins.

L'esprit éclairé et serviable de M. Jatton s'est mis très tôt au service de la cause apicole. Membre fondateur de notre section du Gros-de-Vaud et durant de nombreuses années à la tâche dans le comité il sait faire profiter chacun de son savoir faire. Toujours fidèle aux assemblées, c'est avec regrets que nous ne le retrouverons plus au rendez-vous. Tous les amis apiculteurs présentent à sa famille l'assurance de leur vive sympathie.

Paul Meige.

Communiqués

Ajoie et Clos du Doubs

Les membres de la société sont informés que le caissier remettra prochainement à la poste les remboursements pour la cotisation 1953 qui a été portée à 9 fr. 50 plus le port. Ceux qui désirent verser ce montant sur notre compte de chèques *IU a 2262*, peuvent le faire jusqu'au 10 novembre.

Le Comité.

Société d'Apiculture Grandson et Pied du Jura

Les membres sont priés de bien vouloir verser la cotisation de 1953 (9 fr. 50) au compte de chèques post. *II/7530* (Soc. d'Apicult. Grandson et Pied du Jura). Dès le 10 novembre, la cotisation sera perçue par remboursement postal, port en plus.

Le Comité.

Société d'Apiculture de Lausanne

Le caissier prie les membres de verser au compte de chèques postaux de la Société d'Apiculture de Lausanne, No *II 6724*, la cotisation pour 1953, par Fr. 9.—, jusqu'au 10 novembre. Dès cette date les cotisations impayées seront prises en remboursement par Fr. 9.50.

Le caissier.

La Côte Neuchâteloise

Nous informons les membres qui ont 35 ans d'activité dans la Société d'apiculture romande de le faire savoir à M. Edouard Auberson, président, rue « Les Ravières », *Uauseyon-Neuchâtel*.

Le Comité.

Côte neuchâteloise

Il est rappelé aux membres de notre Société que la cotisation *pour 1953*, fixée par l'assemblée générale du 27 janvier 1952, à Fr. 9.—, est payable jusqu'au *10 novembre 1952, au plus tard*. (Compte de chèques post. IV. 897.)

Les cotisations non payées dans le délai indiqué seront prises en remboursement postal et majorées de Fr. 1.— pour frais de port, etc.

La prime supplémentaire d'assurance est à verser directement au compte de chèques postaux II 1480, M. Soavi, caissier de la « Romande » à Gingins.

Le caissier par interim : W. Keiser-Gilles

Carrels 19, Peseux, tél. 8 14 42.

Fédération cantonale neuchâteloise d'Apiculture

Il est rappelé aux membres de la caisse « Noséma » que les cotisations doivent être payées jusqu'au 30 novembre prochain dernier délai, au Compte de chèques IV/B 1655, La Chaux-de-Fonds.

Par la même occasion, nous prions Messieurs les Inspecteurs des ruchers qui n'ont pas encore retourné les quittances de non-membres, de le faire le plus rapidement possible, ce dont nous les remercions.

Le Comité.

Comptes rendus

Section de Nyon — Cours d'élevage

A la demande de plusieurs de ses membres, notre Section a organisé en 1952 un cours d'élevage de reines, destiné avant tout aux plus jeunes, mais qui a intéressé vivement des apiculteurs de tout âge. Il faut dire que le Comité avait fait appel à 2 moniteurs chevronnés, dont la compétence est connue dans toute la Romandie : M. Ch. Ruckstuhl, et notre président d'honneur M. Soavi.

Une séance d'introduction eut lieu tout d'abord à Nyon. Tour à tour, MM. Ruckstuhl et Soavi firent ressortir l'importance d'un élevage rationnel et exposèrent les différentes méthodes connues avec leurs avantages et leurs inconvénients.

Une première séance pratique eut lieu par un beau dimanche de juillet (!) au rucher de M. Soavi. Sujet : Mise en train d'un élevage. Une quarantaine d'apiculteurs étaient présents. Chacun des moniteurs fit la démonstration d'une méthode. M. Soavi opéra le prélèvement par découpage des amorces à l'emporte-pièce, et M. Ruckstuhl démontra le transfert des larves au picking, travail plus délicat et qui requiert une certaine expérience. Les cupules furent ensuite données à 2 ruches orphelinées d'avance, dans une haussette d'élevage par M. Soavi, dans un cadre d'élevage par M. Ruckstuhl.

10 jours après, ce fut le prélèvement des cellules et la façon de les utiliser. Le 10 août enfin, lors de l'assemblée d'été à Marchissy, chez notre vétéran, M. John Bassin, eut lieu un commentaire général sur le cours. Plusieurs élèves avaient acquis entre temps leur matériel d'élevage chez M. Bassin et purent faire part de leurs premières expériences. Les moniteurs répondirent aimablement à chacun et prodiguèrent conseils et encouragements.

En résumé, ce cours d'élevage fut captivant et profitable et le Comité tient à remercier encore chaudement MM. Ruckstuhl et Soavi.

Les apiculteurs d'Hérens à Mase, le 5 octobre

Leur « amicale » d'automne a réuni vingt-deux participants venus des divers coins de la vallée et ceux de Mase, pays mellifère où prospèrent de beaux ruchers.

Après la messe — exécutée en grégorien par un chœur bien formé — apéritif gracieusement offert par la commune, puis le salut de bienvenue de notre président Emile Gaspoz et quelques indications relatives à l'ordre du jour, c'est la causerie attendue de notre distingué rédacteur du « Journal suisse d'Apiculture », M. A. Valet.

Exposé captivant des études entreprises pour guérir l'acariose des abeilles, en particulier le traitement préconisé par le professeur Koch, de Belgique, qui

aurait toute l'efficacité du Frow et des vapeurs soufrées, sans en présenter les inconvénients. Souhaitons avec le conférencier que les expériences tentées en différents endroits du pays se révèlent concluantes pour vulgariser la découverte et abaisser le prix du médicament.

On essaie aussi de traiter la loque européenne par les antibiotiques : la dihydrostreptomycine donnerait de bons résultats...

Mais, 13 heures ont déjà sonné. Le ciel se rassérène ; les rayons du soleil caressent les coteaux aux teintes automnales, la bande sombre des forêts dont les sommets grisonnent, tandis que les alpages et les pointes rocheuses sont déjà « calfeutrés » sous leur trop précoce manteau d'hiver. On oublie la pluie de la veille, la brume humide de la matinée pour contempler un instant le joli panorama qui va des montagnes d'Arolla aux cimes des Alpes bernoises en passant par les croupes de Thyon.

Le beau temps met les cœurs à la joie, les figures s'épanouissent. On va faire honneur à la copieuse et succulente raclette du restaurateur Pannatier, précédée d'une appétissante assiette valaisanne, d'un bon potage et le tout arrosé en belles rasades de connaisseurs, par le Rapilles Provins...

Les estomacs étant abondamment satisfaits, au milieu d'une ambiance gaie de francs camarades, le conférencier est de nouveau mis à contribution pour développer le sujet à l'ordre du jour : La mise en hivernage. Sujet très vaste que M. Valet, en professeur et praticien, expose avec force détails intéressants. Plusieurs apiculteurs ont le plaisir de raconter de jolies bévues et de francs succès et d'obtenir maints renseignements très précis sur des questions qui les chicanent. M. Valet nous apporte encore le salut du C. C. et un bref compte rendu sur les difficultés d'écouler au prix des années dernières, les importants stocks de miel que l'apiculture suisse met sur le marché national.

Hélas ! la journée est trop brève. Il faut regagner ses pénates. Les conversations s'abrègent pour que car et jeeps nous rendent à nos familles avant la nuit trop noire.

Fête agréable et instructive ; merci à chacun et à tous !... Encore une fois, ce sont les absents qui ont tort. Et le plus cuisant repentir ne saurait remédier en rien à un raté, tout au plus peut-il inspirer une résolution meilleure à l'occasion de la prochaine, au printemps.

A. Maistre, Evolène.

Convocations

Le comité de la section de Cossonay

convie ses membres à assister nombreux à une conférence, donnée par M. Ruckstuhl sur la sélection des abeilles, le dimanche 16 novembre, à 15 heures, à l'Hôtel du Jura-Simplon, à Cossonay-Gare.

Nous espérons une grande participation.

Le Comité.

Société Genevoise d'Apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 10 novembre 1952, à 20 h. 30 précises, au local : rue de Cornavin 4.

Sujet : « Le vol de l'abeille et le travail des butineuses ».

Société d'Apiculture de Lausanne

La réunion amicale de novembre aura lieu le samedi 15 novembre, à 20 h. 15, à la rue Pichard 20.

Sujet : Heurs et malheurs d'un œuf d'abeille.

Dans la réunion d'octobre, il a été proposé et admis que des objets utiles à l'apiculture pourraient être apportés sur le bureau. Bricoleurs, au travail.

Le Comité.

Section du Val-de-Travers

Les membres sont convoqués pour le samedi 8 novembre, à 14 heures, au Casino de Fleurier (Tea-Room).

Ordre du jour : Administration. — Rapport annuel. — Nomination du comité. — Divers.

Le Comité.

Section des Alpes

Le dimanche 14 décembre 1952, à 14 heures, à Villeneuve (Ud), Restaurant du Raisin (salle du 1er étage) aura lieu l'assemblée générale d'automne de la société.

Prière de réserver cette date et de noter en outre le changement de local.

A l'ordre du jour habituel succédera une conférence, d'un intérêt évident, donnée par M. L. Adam, de Paris, sur le sujet suivant :

La ruche gratte-ciel, méthode d'application.

Tant la valeur du conférencier que le sujet qui y sera développé, nous permettent de compter sur une journée fructueuse et une nombreuse assistance.

Les membres des sections voisines, ainsi que les amis des abeilles seront les bienvenus.

Pour le détail, se reporter au « Journal » du mois de décembre.

Du 14 oct. 1952.

Pour le comité : A. Porchet, secrétaire.

Société d'Apiculture « Le Chamossaire », Bex et environs

Les membres sont informés que l'assemblée d'automne est fixée au dimanche 9 novembre au Central-Logis, à Bex, à 14 heures très précises.

L'ordre du jour habituel figurera dans la convocation individuelle. Nous prions les membres de venir nombreux à cette assemblée qui sera rehaussée par la présence de M. Arthur Loup, inspecteur des ruchers à La Tour de Trême, qui nous entretiendra du sujet bien d'actualité : « Amélioration des abeilles dans son rucher ».

Le Comité.

Jura Nord

Assemblée d'automne à Delémont, le dimanche 30 novembre, à 14 h., au Restaurant Terminus.

Tractanda : 1. Elevage, sélection, station de fécondation.

2. Communications diverses.

Les membres y sont cordialement invités.

Le Comité.

**Etablissement
d'Apiculture**

Tél. 7 22 27



**Fabrique
Romande
de
Cire Gaufrée**

Vous vous éviterez des surprises désagréables au printemps en nous envoyant dès maintenant vos vieux rayons, opercules, cire fondue pour les transformer en feuilles gaufrées. Selon votre désir nous vous les renverrons maintenant ou au printemps.

QUALITÉ SUPÉRIEURE — BAS PRIX

Contre l'acariose : Remède de FROW en flacons dosés pour 10, 20, 30, 50 et 100 ruches.

SOLDES : Encore quelques articles disponibles (voir annonce du mois d'octobre).

Toujours en stock : Boîtes et bidons à miel et tous articles apicoles.

En stock pour vous servir rapidement :

Extracteurs Radial, Universel, Helvetia

Maturateurs-Clarificateurs, 25, 30, 50, 100 kg.

Bidons forts pour le transport, de 20 et 25 kg.

Bidons légers, de 2, 5, 10, 25 kg.

Couteaux électriques, 110 et 220 V.

Flacons-échantillon, Etiquettes à miel

Boîtes à miel Ideal de $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ et 1 kg.

en carton cellulose, hermétiques, superbe présentation, avec
4 couleurs et texte-réclame

Pour le nourrissage d'automne :

Coussins-nourrisseurs de 2 $\frac{1}{2}$ et 4 l.

Nourrisseurs Leuenberger

Bassins de 2 $\frac{1}{2}$ et 4 l.

Bidons-arrosoirs

Cérificateurs solaires, à fondre la cire

Coffres et armoires à rayons

ETABLISSEMENTS RITHNER

CHILI-MONTHEY (Vs)

Tél. (025) 4 21 54

CAFÉ RESTAURANT VAUDOIS

Riponne-Valentin

Lausanne

Mets et vins connus au loin

Téléphone 23 63 63

R. Hottinger

AVIS DE L'ADMINISTRATION

N'oubliez pas d'annoncer vos changements d'adresse au caissier-administrateur

M. Soavi, à Gingins / Nyon

(l'ancienne adresse et le numéro de matricule sont nécessaires pour que la demande puisse être prise en considération).

Lors de vos communications avec un membre du Comité S.A.R. (bibliothèque, contrôle du miel, présidence, rédaction, etc.), n'oubliez pas de mentionner aussi votre matricule.